



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

**Le mercredi 21 octobre 2015 — N° 117**

*Neuf heures quarante*

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



## Partie 1

### AFFAIRES COURANTES

#### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- La députée de Hull sur le sujet suivant : *Souligner les 30 ans de Brigil.*
- Le député de Terrebonne sur le sujet suivant : *Une relève inspirante!*
- La députée de Chauveau sur le sujet suivant : *Souligner la 13<sup>e</sup> Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral (TCC).*
- Le député de Nicolet-Bécancour sur le sujet suivant : *Hommage aux Bécancouros.*
- Le député de Trois-Rivières sur le sujet suivant : *Souligner la Semaine des PME.*
- Le député de Gaspé sur le sujet suivant : *Félicitations à M. Claude Mercier, de Mont-Saint-Pierre.*
- Le député de Louis-Hébert sur le sujet suivant : *Souligner la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté dans le cadre de la Semaine de la solidarité.*
- Le député de Granby sur le sujet suivant : *Hommage à Claude Viau, un homme en mode solution!*
- Le député de Roberval sur le sujet suivant : *Félicitations à Mme Marie-Andrée Boivin.*
- Le député de Marie-Victorin sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Jacqueline Landreville.*

#### DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

#### PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

**DÉPÔTS** a) documents  
b) rapports de commissions  
c) pétitions

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

Partie 2

**AFFAIRES DU JOUR**

**AFFAIRES PRIORITAIRES**

**DÉBATS D'URGENCE**

**DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS**

**AUTRES AFFAIRES**

**I. Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

- 1) **Projet de loi n° 27**  
Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés  
Présenté par la ministre de la Famille le 26 novembre 2014  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le **10 février 2015**
  
- 2) **Projet de loi n° 49**  
Loi assurant la mise en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent  
Présenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles le **11 juin 2015**
  
- 3) **Projet de loi n° 53**  
Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires  
Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le **26 mai 2015**

- 4) Projet de loi n° 56\*  
Loi sur la transparence en matière de lobbying  
Présenté par le ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques le **12 juin 2015**

---

**\* Recommandation du lieutenant-gouverneur**

- 5) Projet de loi n° 57  
Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées  
Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le **11 juin 2015**
- 6) Projet de loi n° 59  
Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes  
Présenté par la ministre de la Justice le 10 juin 2015  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le **24 septembre 2015**
- 7) Projet de loi n° 62  
Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes  
Présenté par la ministre de la Justice le **10 juin 2015**

*Étude détaillée en commission*

- 8) Projet de loi n° 20  
Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée  
Présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux le 28 novembre 2014  
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 26 mars 2015  
Principe adopté le **20 mai 2015**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

- 9) Projet de loi n° 44  
Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme  
Présenté par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique le 5 mai 2015  
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 15 septembre 2015  
Principe adopté le **23 septembre 2015**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux
- 10) Projet de loi n° 51  
Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives  
Présenté par la ministre de la Justice le 3 juin 2015  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 24 septembre 2015  
Principe adopté le **29 septembre 2015**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions
- 11) Projet de loi n° 54  
Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal  
Présenté par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation le 5 juin 2015  
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 7 octobre 2015  
Principe adopté le **8 octobre 2015**, et  
Renvoyé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

*Prise en considération de rapports de commissions*

- 12) Projet de loi n° 39  
Loi donnant suite à la mise à jour sur la situation économique et financière du Québec présentée le 2 décembre 2014 et modifiant diverses dispositions législatives  
Présenté par le ministre des Finances le 14 mai 2015  
Principe adopté le 7 octobre 2015  
Rapport de la Commission des finances publiques déposé le **20 octobre 2015**

*Adoption*

- 13) Projet de loi n° 55**  
Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière  
Présenté par le ministre délégué aux Mines le 11 juin 2015  
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 15 septembre 2015  
Principe adopté le 17 septembre 2015  
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles adopté le **20 octobre 2015**

**II. Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption du principe*

- 14) Projet de loi n° 190**  
Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés  
Présenté par la députée de Gouin le 27 mai 2014  
Reprise du débat ajourné le **5 juin 2014**
- 15) Projet de loi n° 192**  
Loi modifiant la Loi concernant la lutte contre la corruption en matière de protection des dénonciateurs  
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **23 septembre 2014**
- 16) Projet de loi n° 193**  
Loi encadrant les transactions et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux  
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **21 octobre 2014**
- 17) Projet de loi n° 194**  
Loi favorisant l'inclusion de logements sociaux ou abordables pour les nouveaux projets de construction  
Présenté par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve le **2 octobre 2014**



- 18)** Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur les compétences municipales afin de permettre aux municipalités régionales de comté d'exécuter certains travaux sans délai  
Présenté par le député de Nicolet-Bécancour le **25 septembre 2014**
- 19)** Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur le Protecteur du citoyen  
Présenté par le député de Deux-Montagnes le **1<sup>er</sup> octobre 2014**
- 20)** Projet de loi n° 197  
Loi visant à réduire les coûts d'approvisionnement en médicaments au Québec  
Présenté par le député de Mercier le **17 février 2015**
- 21)** Projet de loi n° 390  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière  
Présenté par le député de Jonquière le **3 décembre 2014**
- 22)** Projet de loi n° 392  
Loi sur les véhicules automobiles à zéro émission de gaz à effet de serre  
Présenté par la députée de Vachon le **15 avril 2015**
- 23)** Projet de loi n° 393  
Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs et uniformisant certains aspects de la nomination des juges et décideurs administratifs  
Présenté par le député de Deux-Montagnes le 4 décembre 2014  
Reprise du débat ajourné le **11 juin 2015**
- 24)** Projet de loi n° 394  
Loi modifiant la Loi sur la police quant à la délivrance de constats d'infraction  
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **12 février 2015**
- 25)** Projet de loi n° 395  
Loi sur l'observateur de l'intégrisme religieux  
Présenté par la députée de Taschereau le **11 février 2015**

- 26) Projet de loi n° 396  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Granby le **19 février 2015**
- 27) Projet de loi n° 397  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Rousseau le **26 février 2015**
- 28) Projet de loi n° 398  
Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale  
Présenté par le député de Verchères le **18 mars 2015**
- 29) Projet de loi n° 399  
Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social  
Présenté par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques le **18 mars 2015**
- 30) Projet de loi n° 490  
Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale quant à l'allocation de transition  
Présenté par le député de Deux-Montagnes le **18 mars 2015**
- 31) Projet de loi n° 494  
Loi sur la protection des contribuables  
Présenté par le député de Granby le **28 mai 2015**

*Étude détaillée en commission*

- 32) Projet de loi n° 492  
Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires âgés  
Présenté par la députée de Gouin le 21 mai 2015  
Principe adopté le 4 juin 2015  
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations)  
déposé le **23 septembre 2015**

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

**33) Projet de loi n° 204**

Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Présenté par la députée de Saint-Hyacinthe le **13 novembre 2014**, et

Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

**34) Projet de loi n° 209**

Loi concernant la Ville de Mascouche

Présenté par le député de Masson le **14 mai 2015**, et

Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

**35) Projet de loi n° 210**

Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec

Présenté par le député de Vanier-Les Rivières le **16 septembre 2015**, et

Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

*Adoption du principe*

*Adoption*

### **IV. Motions du gouvernement**

### **V. Crédits budgétaires**

### **VI. Débats statutaires**

## **AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

**36)** 20 octobre 2015

Motion du député de Matane-Matapédia :

QUE l'Assemblée nationale déclare que l'arrêt récent des procédures judiciaires concernant cinq membres des Hell's Angels dans le cadre du procès SharQc est un fiasco qui mine la crédibilité de la formule des « mégaprocès », un outil important pour lutter contre le crime organisé;

QU'elle prenne acte du fait que le juge James L. Brunton a blâmé les procureurs du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) dans sa décision;

QU'elle note également que les forces policières québécoises ont travaillé pendant des années pour accumuler une preuve suffisante permettant de porter des accusations graves contre ces individus fortement criminalisés et que l'État du Québec y a consacré des ressources financières importantes;

QU'elle constate que ce fiasco survient alors que le gouvernement libéral a décidé de couper 40 % des procureurs luttant contre le crime organisé et que le gouvernement libéral n'a pas tenu son engagement de réinvestir dans les ressources du Directeur des poursuites criminelles et pénales;

QU'elle souligne qu'il s'agit d'une situation grave, qu'une enquête interne du DPCP n'est pas suffisante pour rétablir la confiance de la population québécoise et qu'il est du devoir de la ministre de la Justice, ultime responsable de l'administration de la justice au Québec, d'ordonner une enquête indépendante;

Enfin, qu'à la suite de cette enquête, l'Assemblée nationale exige de la ministre de la Justice qu'elle témoigne en commission parlementaire afin d'expliquer les raisons ayant conduit à l'échec du procès SharQc, et qu'à cette occasion, elle dépose un plan de correctifs à apporter au système judiciaire afin qu'une telle situation ne se reproduise plus.

Partie 3

**PROJETS DE LOI ADOPTÉS**

*(Projets de loi non sanctionnés)*

Projet de loi n° 13

Loi donnant suite au discours sur le budget du 4 juin 2014 et à certaines autres mesures fiscales

Adopté le **20 octobre 2015**

Projet de loi n° 48

Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Adopté le **8 octobre 2015**

Partie 4

**TRAVAUX DES COMMISSIONS**

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

Enquête découlant de la motion présentée par la leader de l'opposition officielle et députée de Taschereau en vertu des articles 315 à 321 du Règlement.

## COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

### **Mandat réglementaire**

- Audition portant sur la gestion administrative de la Commission des libérations conditionnelles.
- Audition portant sur la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.
- Audition portant sur la gestion administrative du ministère du Conseil exécutif.
- Audition sur le chapitre 4 du rapport du Vérificateur général du printemps 2015 portant sur l'indemnisation et la réadaptation des travailleurs ayant subi une lésion professionnelle.
- Audition sur le chapitre 6 du rapport du Vérificateur général du printemps 2015 portant sur les contrats présentant des situations à risque au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
- Audition sur le chapitre 3 du commissaire au développement durable du printemps 2015 portant sur l'application de la loi à l'égard de la sécurité et de l'exploitation de barrages.
- Audition portant sur la gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Sécurité publique.
- Audition portant sur la gestion administrative et les engagements financiers de la Commission de la fonction publique.
- Audition portant sur la gestion administrative de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

## COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 54**, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal (mandat confié le 8 octobre 2015).

### **Mandat réglementaire**

#### Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Audition de la Commission de protection du territoire agricole du Québec sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

### **Mandat d'initiative**

- Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles.

### **COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 204**, Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel (mandat confié le 13 novembre 2014).
- **Projet de loi n° 209**, Loi concernant la Ville de Mascouche (mandat confié le 14 mai 2015).
- **Projet de loi n° 210**, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec (mandat confié le 16 septembre 2015).
- **Projet de loi n° 492**, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés (mandat confié le 4 juin 2015).

### **Mandat conféré par une loi**

- Étude des rapports de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

### **Mandat réglementaire**

#### Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société d'habitation du Québec.

### **COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION**

## COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 57**, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (mandat confié le 6 octobre 2015).

## COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

### **Mandat réglementaire**

#### Interpellation :

- Du député de La Peltrie au président du Conseil du trésor, sur le sujet suivant : *La gestion gouvernementale des projets informatiques* (avis donné le 8 octobre 2015).

### **Mandat d'initiative**

- Le phénomène du recours aux paradis fiscaux.

## COMMISSION DES INSTITUTIONS

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 51**, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives (mandat confié le 29 septembre 2015).



### **Mandat conféré par une loi**

- Étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

### **Mandat réglementaire**

- Audition du Directeur général des élections du Québec.

#### Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion du Comité consultatif du Fonds central de soutien à la réinsertion sociale.
- Examen des orientations, des activités et de la gestion des 18 Fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec.
- Examen des orientations, des activités et de la gestion du Commissaire à la lutte contre la corruption.

### COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

### **Mandat d'initiative**

- Les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

### COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 20**, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée (mandat confié le 20 mai 2015).
- **Projet de loi n° 44**, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme (mandat confié le 23 septembre 2015).

### **Mandat conféré par une loi**

- Étude des rapports annuels 2013-2014 des agences de la santé et des services sociaux suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie et Centre-du-Québec, Montérégie, Montréal, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik (déféré le 7 octobre 2014).
- Étude du rapport annuel de gestion 2013-2014 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (déféré le 9 octobre 2014).

### **Mandat réglementaire**

#### Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James.

### **Mandat d'initiative**

- Les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

## COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- Document de consultation intitulé *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030* (mandat confié le 22 septembre 2015).

### **Mandat conféré par une loi**

- Étude du rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'encadrement de la publicité automobile.
- Étude du rapport d'évaluation 2013 – Cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges.

### **Mandat réglementaire**

#### Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Audition de la Société de l'assurance automobile du Québec sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

## Partie 5

### **QUESTIONS ÉCRITES**

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent  
au Feuilleton du mercredi*

- 80) Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) – **17 septembre 2015**  
Au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Nous demandons au ministre de l'Éducation de nous fournir les renseignements suivants par rapport à l'annonce, par son ministère, de l'implantation d'un projet pilote de cours d'éducation sexuelle :

- une copie du programme et de tous les sujets abordés
- le nombre d'heures prévues au programme, selon chacun des niveaux scolaires
- le nom de toutes les écoles visées par le projet pilote
- le nombre d'élèves visés par le projet pilote, par niveau scolaire
- l'échéancier du projet pilote
- la forme que prendra l'enseignement du cours d'éducation sexuelle
- la forme que prendra l'évaluation des élèves
- une copie de l'évaluation demandée aux élèves
- le nom des partenaires associés

81) M. Drainville (Marie-Victorin) – **24 septembre 2015**  
Au premier ministre

Le lieutenant-gouverneur a le pouvoir de recommander des projets de loi présentés à l'Assemblée nationale. Depuis le début de la 41<sup>e</sup> législature, il a fait des recommandations pour les projets de loi nos 11, 13, 28 et 56.

Nous désirons obtenir :

- Une copie de chaque mémoire ayant mené à l'approbation ou au rejet de l'octroi d'une recommandation du lieutenant-gouverneur pour un projet de loi au cours de la 41<sup>e</sup> législature;
- Le justificatif de cette approbation ou de ce rejet de l'octroi d'une recommandation pour chacun des projets de loi;
- Une copie de chacune des recommandations pour un projet de loi au cours de la 41<sup>e</sup> législature;
- Le nombre d'heures et les ressources financières et humaines utilisées afin d'approuver l'octroi ou non d'une recommandation.

82) M. Villeneuve (Berthier) – **30 septembre 2015**  
Au ministre de la Santé et des Services sociaux

Nous souhaitons obtenir :

- le nombre total de centres de stabilisation reconnus au Québec;
- le nombre de centres de stabilisation ayant changé de statut depuis 2012 et leur localisation;
- le nombre de régions reconnues comme étant éloignées (trois degrés confondus);
- le nombre de régions ayant fait des demandes pour obtenir le statut de région éloignée depuis 2012 et leur localisation;
- les sommes ayant été versées en 2013-2014, en 2014-2015 et en 2015-2016 aux agences privées de placement pour les infirmières et infirmiers et les préposées et préposés aux bénéficiaires dans la région de Lanaudière;
- les sommes ayant été versées en 2013-2014, en 2014-2015 et en 2015-2016 en heures supplémentaires pour les infirmières et infirmiers et les préposées et préposés aux bénéficiaires dans la région de Lanaudière.

83) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
À la ministre de la Famille

Projets informatiques :

1. Le projet d'espace informationnel – gestion des nouveaux indicateurs est suspendu depuis 242 jours. Le projet devait se terminer le 31 mars 2015. Dans la mise à jour du tableau de bord en ressources informationnelles de septembre 2015, on constate que le projet est encore suspendu depuis 242 jours.

L'indicateur d'échéancier indique une variation de 0 % et le voyant est vert. L'organisme n'a mentionné aucune explication pour le retard. Est-ce que la ministre peut nous justifier le retard comme le prévoit le Conseil du trésor sur le tableau de bord?

2. La migration du portail d'information de gestion devait se terminer le 31 décembre 2014. Le projet avait un budget autorisé de 203 100\$. En septembre 2015, le tableau de bord en ressources informationnelles indique un dépassement de coût au budget autorisé. Le Curateur public ne fournit aucune explication. Est-ce que la ministre peut nous donner l'explication du dépassement de coûts?
3. La mise à jour des allocations (CIS) a été suspendue pendant 364 jours. Le projet devait se terminer le 30 septembre 2014. Dans la mise à jour du tableau de bord en ressources informationnelles, la date de fin révisée est le 31 octobre 2014. L'organisme ne donne aucune explication. Est-ce que la ministre peut nous expliquer le dépassement d'échéancier?
4. La fusion des phases du traitement de la subvention initiale et révisée devait se terminer le 30 septembre 2014 au ministère de la Famille. Le projet n'est plus dans le tableau de bord en ressources informationnelles alors qu'il n'était pas terminé lors de la dernière mise à jour. Est-ce que la ministre peut nous faire un état de situation du projet?

- 84) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
Au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Projets informatiques :

1. Le projet d'infrastructure informatique de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec devait se terminer le 30 juin 2014. En septembre 2015, la date de fin révisée est modifiée pour le 30 juin 2015. L'organisme ne mentionne aucune explication et l'indicateur d'échéancier indique 0 % et voyant vert dans le tableau de bord en ressources informationnelles. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication sur le dépassement des délais pour ce projet qui a débuté en 2012?
2. La migration bureaucratique de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec était complétée à 17 % le 13 mai 2015. La date de fin révisée était le 1 juin 2014. On ne retrouve pas ce projet dans la mise à jour du tableau de bord en ressources informationnelles. Le ministre peut-il nous faire un état de situation de ce projet?

- 85) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
À la ministre de la Justice

Projets informatiques :

1. Le 5 mai 2013, le projet MANIT – Télécommunication et vidéo-conférence était sur le tableau de bord des ressources informationnelles du Conseil du trésor. Le projet n'était pas complété, mais il devait l'être depuis le 31 mars 2015.

Même chose pour le projet d'optimisation des impressions complété à 77 % qui devait être réalisé le 5 janvier 2015. Les deux projets ne se retrouvent plus sur le tableau de bord actuellement.

La ministre peut-elle nous dresser un état de la situation de ces deux projets, l'un de 506 000 \$ et l'autre projet de 749 400 \$, enclenchés tous les deux en 2013?

86) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
Au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Projets informatiques :

1. Le projet d'Archivage et refontes d'applications de faible envergure devait se terminer le 31 mars 2014. Le projet n'ayant pas avancé depuis, le tableau de bord en ressources informationnelles indique une nouvelle date de fin révisée au 31 mars 2016.

On peut lire que « L'organisme a indiqué que le projet progresse comme prévu. » L'indicateur d'échéancier indique une variation de 0 % et un voyant vert. Le pourcentage d'avancement global du projet est de 15 %. Est-ce que le ministre peut nous faire un vrai portrait du projet depuis son lancement le 1er septembre 2013?

2. La mise en place d'un outil de gestion automatisé et d'un processus de déploiement des correctifs de sécurité des postes de travail devait se mettre en place le 31 mars 2015. En date d'aujourd'hui, le projet n'est pas terminé avec une nouvelle date de fin révisée, le 31 décembre 2015.

L'indicateur de coût indique une variation de 4,10 %. Un dépassement des coûts est donc à prévoir. Le ministre peut-il nous donner une idée de la hauteur du dépassement de coût pour ce projet?

3. Les correctifs de sécurité des postes de travail que doit apporter la Société d'habitation du Québec devaient se terminer le 31 mars 2015. La date de fin révisée a été modifiée au 31 décembre 2015.

Pourtant, l'indicateur d'échéancier indique une variation de 0 %. L'indicateur de coût indique une variation de 4,1 %. Il n'y a aucune explication de l'organisme. Est-ce que le ministre peut nous donner l'heure juste sur ce projet informatique?

4. La migration des bases de données à la version 11G de la Société d'habitation du Québec devait être complétée le 30 septembre 2014. Le 13 mai 2015, le projet n'était pas terminé et l'indicateur de coût indiquait une variation de 9,3 % sans explication de l'organisme.

Le 29 septembre, le projet est complété, mais la date de fin réelle est la même que la date de fin révisée, soit le 20 septembre 2014. L'organisme mentionne que « les dépassements au niveau du coût des licences et acquisitions ainsi qu'au niveau des efforts et coûts en ressources externes ont été nécessaires pour compléter le projet. » Le ministre peut-il nous expliquer la mauvaise évaluation des besoins du projet et la date réelle de fin du projet?

5. Le projet d'offre client mobile et salles de réunion devait être complété le 31 décembre 2014. En septembre 2015, le projet n'est pas terminé et la nouvelle date de fin révisée est le 31 décembre 2015.

L'organisme n'apporte aucune explication sur le dépassement des délais. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication qui devrait se retrouver sur le tableau de bord en ressources informationnelles?

6. Le rehaussement de l'infrastructure des postes de travail devait être complété le 31 décembre 2014. En septembre 2015, le projet n'est pas terminé et la nouvelle date de fin révisée est le 31 décembre 2015.

L'organisme n'apporte aucune explication sur le dépassement des délais. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication qui devrait se retrouver sur le tableau de bord en ressources informationnelles?

7. Le rehaussement des infrastructures de développement devait être complété le 31 mars 2015. En septembre 2015, le projet n'est pas terminé et la nouvelle date de fin révisée est le 31 juillet 2015. L'indicateur d'échéancier indique une variable de 0 % et un voyant vert.

L'organisme n'apporte aucune explication sur le dépassement des délais. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication qui devrait se retrouver sur le tableau de bord en ressources informationnelles?



8. La révision de l'impression des rapports produits avec la plateforme centrale devait être complétée le 31 mars 2015. En septembre 2015, le projet n'est pas terminé et la nouvelle date de fin révisée est le 31 mars 2016. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 0 % et un voyant vert.

L'organisme n'apporte aucune explication sur le dépassement des délais. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication qui devrait se retrouver sur le tableau de bord en ressources informationnelles?

- 87) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
Au ministre des Transports

Projets informatiques :

1. Le ministère veut développer une application Web permettant de faciliter l'exploitation du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) des aéroports du Ministère. Le projet a démarré en février 2010 et n'est toujours pas complété selon le tableau de bord en ressources informationnelles. Selon l'indicateur d'échéancier, la variation est de 31,7 % avec une nouvelle date d'échéance au 31 mars 2016.

L'organisme mentionne que le projet progresse comme prévu, mais que l'écart est dû à la phase 1 du projet qui ne répondait pas adéquatement aux processus du système de gestion de la sécurité (SGS). Or, en date du 13 mai 2015, le projet progressait comme prévu selon le tableau de bord. Qu'est-ce qui explique ce changement après 4 ans à développer ce projet de 690 000 \$?

2. Concernant le projet de Sécurité de l'information – certification et authentification, le tableau de bord en ressources informationnelles mentionne qu'il est suspendu depuis 466 jours. Le projet devait se terminer le 31 mars 2015 selon les renseignements disponibles le 13 mai dernier. Dans le nouveau tableau de bord, l'indicateur d'échéancier indique une variation de 25,2 % et une nouvelle date d'échéance au 30 mars 2016.

L'organisme mentionne que « Compte tenu du dégât d'eau et de la priorité donnée à la mise à jour du plan de relève informatique, la date de fin est reportée d'une année. » Or, le projet est suspendu depuis 466 jours, soit avant le dégât d'eau. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi le projet a été suspendu il y a maintenant 466 jours?

3. L'Agence métropolitaine de transport a annulé le projet CRM pour le marketing et le service à la clientèle lui-même suspendu depuis 210 jours, car « suivant l'annonce de l'abolition de l'AMT, la phase 2 du projet a été annulée. Il y a eu un exercice d'ordonnancement de l'ensemble des projets/initiatives identifiés au sein de l'organisme, pour assurer la continuité des nouveaux développements dans les futures entités. »

Considérant qu'il y a 8 projets concernant l'Agence métropolitaine de transport inscrit dans le tableau de bord et que la plupart ne sont pas complétés, le ministre peut-il nous donner les détails, incluant les coûts, des projets qui seront récupérés et de ceux qui seront simplement abandonnés?

4. La création de la banque de données pour la tarification d'assurance devait se terminer le 31 décembre 2014. Le projet a commencé en 2006. Quelques mois plus tard, le tableau de bord en ressources informationnelles indique que le projet est complété, mais la date de fin réelle est la même que la date de fin révisée indiquée le 13 mai 2015.

Selon le tableau de bord, près de 200 000 \$ dollars ont été dépensés entre le mois de mai et le mois de septembre sans modification sur la date de fin révisée. Est-ce que le ministre peut nous expliquer pourquoi?

5. Le projet de module de planification stratégique (GSQ) était suspendu depuis 392 jours le 13 mai 2015. Le projet devait pourtant se terminer le 31 mars 2014. Or, en septembre 2015, le projet est encore suspendu depuis 392 jours selon le tableau de bord en ressources informationnelles.

L'indicateur d'échéancier indique une variation de 20,6 % pour plus de 392 jours de suspension. L'organisme mentionne que « l'indisponibilité d'une ressource clé du côté utilisateurs (absence prolongée) a causé des délais supplémentaires. » Le système GSQ est l'outil utilisé par le ministère des Transports pour la gestion des structures. Est-ce que le ministre peut nous confirmer que la gestion du système dépend d'une ressource et quelle est la nouvelle date de fin révisée du projet?

88) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
Au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Projets informatiques :

1. La mise à niveau de la plate-forme bureaucratique du ministère devait se terminer le 31 mars 2015 selon les informations du tableau de bord en ressources informationnelles du 13 mai 2015. Lors de la dernière mise à jour, la date de fin révisée est restée la même, mais le projet n'est toujours pas complété.

L'indicateur d'échéancier indique une variation de 5,1 % et le voyant est vert. L'organisme ne mentionne aucune explication sur le dépassement. Est-ce que le ministre peut nous fournir des explications, tel que demandé par le Conseil du trésor?

2. La programmation de nouveaux modèles de croissance dans CAPSIS devait se terminer le 31 mars 2015. En date d'aujourd'hui, la nouvelle date de fin révisée est le 4 juin 2015. Le projet n'est toujours pas terminé.

L'organisme mentionne que « le projet a fait l'objet d'une demande de prolongation d'échéancier parce que les travaux ont débuté trois mois plus tard que prévu initialement. » Neuf mois plus tard, le projet n'est pas terminé et l'indicateur d'échéancier indique une variation de 9,7 %. Est-ce que le ministre peut nous expliquer pourquoi?

- 89) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
Au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Projets informatiques :

1. L'implantation d'un Portail collaboratif avec une gestion intégrée des documents à la Société québécoise de récupération et de recyclage devait se terminer le 31 octobre 2014. Dans sa nouvelle mise à jour, le tableau de bord en ressources informationnelles indique une nouvelle date de fin révisée au 30 novembre 2015.

L'indicateur d'échéancier indique un écart de 0 % et un voyant vert. L'organisme a ajouté 160 000 \$ pour l'ajout de ressources externes au projet. Est-ce que le ministre peut nous donner un état de situation sur le dépassement de délai réel du projet ?

2. Le réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) (P-001) est un projet du ministère qui devait se terminer le 1er mars 2015. Après une suspension de 927 jours, le projet est terminé à 61 %.

Dans la mise à jour du tableau de bord en ressources informationnelles de septembre 2015, l'indicateur d'échéancier indique une variation de 2,7 % avec un voyant vert. Le projet est maintenant suspendu pendant 1130 jours. L'organisme ne mentionne aucune explication. Est-ce que le ministre peut nous donner des explications sur les 1130 jours de suspension?

3. L'amélioration du système SAGO et ses dépendances (P-009) du ministère devaient se terminer le 31 mars 2015. En date d'aujourd'hui, la nouvelle date de fin révisée est le 10 juin 2015 et l'indicateur d'échéancier indique une variation de 9,6 %. Il n'y a aucune explication pour le retard. Est-ce que le ministre peut nous faire un état de situation du projet?

4. La sécurisation des accès aux données de production et journalisation (DRI-83) du ministère devait se terminer le 31 mars 2015. Le projet a été suspendu depuis 213 jours. En date d'aujourd'hui, la nouvelle date de fin révisée est le 1<sup>er</sup> mars 2016 et l'indicateur d'échéancier indique une variation de 9,4 %. Il n'y a aucune explication pour le retard. Est-ce que le ministre peut nous faire un état de situation du projet?

- 90) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
Au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Projets informatiques :

1. Le projet d'optimiser le système de données de références territoriales (LOC) devait se terminer le 1er mai 2015 à la Régie du bâtiment du Québec. Sans aucune explication, le projet n'est toujours pas complété et le nouveau tableau de bord en ressources informationnelles nous indique un voyant vert.

Le projet a débuté en 2012 et rien n'indique qu'il se terminera bientôt. Est-ce que le ministre peut nous donner un état de situation du projet dans un souci de transparence?

2. L'implantation d'un système de gestion de projets à la Régie du bâtiment devait se terminer le 1er octobre 2014. Dans la nouvelle mise à jour du tableau de bord en ressources informationnelles, la nouvelle date de fin révisée est le 1er juin 2015.

La Régie du bâtiment du Québec mentionne que la mise en production a été reportée de deux mois. Or, l'indicateur d'échéancier est de 15,3 % et plusieurs mois après la date de fin révisée, le projet est encore complété à 80 %. Le ministre peut-il nous donner un état de situation du projet?

- 91) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
À la ministre de la Sécurité publique

Projets informatiques :

1. Le projet de refonte du système Alcool (Acolyte) a été lancé en avril 2009. Il est actuellement complété à 43% avec une date de fin révisée au 31 octobre 2015. L'indicateur d'échéancier du tableau de bord en ressources informationnelles indique une variation de 5,40 % sans aucune explication de l'organisme sur les écarts. L'organisme indique que le projet progresse comme prévu.

Le système d'émission des permis d'alcool a été développé en 1984. Est-ce que la ministre peut nous expliquer l'écart d'échéancier de 5,4 % dans ce projet qui entame sa 6e année avec seulement 45 % du projet réalisé ?

2. La migration suite bureaucratique et Windows 8 du ministère de la Sécurité publique devait être complétée au 31 mars 2015. Dans le tableau de bord en ressources informationnelles de septembre 2015, la nouvelle date révisée est le 31 juillet 2015. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 71 %.

Dans une longue explication technique, l'organisme mentionne que le budget sera respecté. Le projet a débuté en 2013 pour un montant de 2 827 900 \$. Comment le projet peut-il dépasser les délais de plus d'un an et n'avoir aucun impact sur les coûts? Le ministre peut-il donner un état de situation du projet?

3. La refonte des formulaires de la CQLC était prévue pour le 28 février 2015. La nouvelle date de fin révisée est le 30 septembre 2015. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 63,9 %

L'organisme mentionne qu'une révision des processus en cours du projet a entraîné des modifications à la portée. Le projet est présentement à 71 % complété. Quelles sont les modifications apportées au projet pour expliquer les 7 mois de retard?

4. Le rehaussement des infrastructures réseau en détention devait se terminer le 31 mars 2015. La nouvelle date de fin révisée est le 12 décembre 2015. L'organisme mentionne que la « date de migration du dernier site est repoussée pour des raisons de non-disponibilité de personnel. »

Le projet est complété à 76 % et l'indicateur d'échéancier est de 28,60 %. Quel est le plan de la ministre pour mieux évaluer la disponibilité du personnel lorsqu'elle entreprend un projet informatique?

5. Le projet GFAI – DRI Croissance de l'espace magnétique avait pour but d'augmenter l'espace de stockage des données à héberger afin d'assurer la continuité des opérations. La date de fin révisée était le 31 mars 2015 lors de la dernière mise à jour du tableau de bord en ressources informationnelles.

Le projet n'est plus dans la mise à jour du tableau de bord. Puisque le projet n'était pas terminé en mai 2015, la ministre peut-elle nous donner l'état du projet à l'heure actuelle?

6. La refonte du système de renseignement de sécurité (SIR) devait se terminer le 31 mars 2015. La nouvelle date de fin révisée est le 31 mars 2016. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 49,1 %.

L'organisme mentionne que « des imprévus au niveau du processus administratif ont causé un retard au niveau de l'échéancier de réalisation de ce projet. » Est-ce que la ministre peut nous expliquer les « imprévus » qui repoussent le projet d'un an?

- 92) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
Au ministre de la Santé et des Services sociaux

Projets informatiques :

1. Le projet de remplacement de l'applicatif Service Clientèle en Ligne devait se terminer le 31 mars 2015. Il est maintenant suspendu. L'organisme mentionne que « des délais dans l'approvisionnement de ressources ont nécessité la suspension de ce projet. »

Il n'y a pas de nombre de jours de suspension et aucune indication sur la reprise du projet. Le ministre peut-il nous donner un état de situation du projet qui est à 40 % réalisé?

2. Le regroupement des évolutions de systèmes 2014-2015 qui regroupe toutes les demandes d'évolution de systèmes existants de petite envergure (moins de j-p) pour l'année 2014-2015 devait être complété pour le 30 avril 2015. En date d'aujourd'hui, le projet n'est pas terminé.

Selon le tableau de bord en ressources informationnelles, « les délais d'approvisionnement en ressources externes ont eu pour effet de réduire le nombre de projets initialement inclus dans ce regroupement. Ceci explique l'écart entre le montant initial prévu et le projeté. » Le tableau indique un voyant vert à l'échéancier. Est-ce que le ministre peut nous confirmer que le projet qui cible l'année 2014-2015 ne sera pas prêt avant 2016?

3. La refonte du référentiel des établissements du RSSS devait se terminer le 1er mars 2015. Aujourd'hui, la date de fin révisée est le 30 septembre 2015. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 30,4 %.

L'organisme attribue le dépassement d'échéancier au projet de loi 10. Selon l'organisme, le système « est aussi hautement désuet, avec des portions encore sur ordinateur central. Tout le système doit faire l'objet d'une refonte. » Est-ce que le ministre peut nous expliquer son plan pour relancer la refonte du référentiel des établissements du RSSS?

4. Le projet « évolution du poste de travail » de la Régie de l'assurance maladie du Québec qui devait se terminer le 12 décembre 2014 a occasionné un dépassement de coût. Sur le tableau de bord en ressources informationnelles, on n'y trouve aucune explication.

À noter également qu'au 31 mai 2015, le projet n'était pas terminé, mais qu'en date d'aujourd'hui, la date de fin réelle est le 31 octobre 2015. Est-ce que le ministre peut nous expliquer le dépassement de coûts?

5. Le projet « systèmes d'inspection » devait se réaliser le 30 avril 2014. Il n'est pas encore complété actuellement. L'organisme mentionne que « faute de ressources pour compléter le projet, celui-ci a été suspendu une partie de l'année 2014-2015, ce qui explique le dépassement de la date de fin. »

Le ministre peut-il nous donner une nouvelle date de fin révisée pour le projet de gestion qui soutient les processus d'inspections?

93) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
À la ministre de la Culture et des Communications

Projets informatiques :

1. Le projet Virtuo module achats légers du Musée d'Art contemporain de Montréal affiche un dépassement de coût de 30 k\$. Le projet devait se terminer le 12 décembre 2015.



L'organisme explique l'écart en disant que « le 30 k\$ de différence entre le coût du projet et le budget autorisé s'explique par la décision d'inclure dans la portée du projet le salaire d'une technicienne à l'interne dédiée au projet. »

Le projet devait coûter seulement 38 000 \$ dans sa première autorisation. Il a fini par coûter 134 000 \$ en 2015. Est-ce que le ministre peut nous confirmer que les salaires des techniciens internes seront ajoutés dans tous les projets informatiques?

2. Le projet de gestion des données muséales (GIPA) du Musée de la Civilisation devait se terminer le 31 mars 2015. L'organisme mentionne que « les travaux liés à la conversion des données ont requis beaucoup plus de temps qu'anticipé. La solution est maintenant déployée à l'ensemble des usagers et nous sommes en période de stabilisation. »

La nouvelle information sur le tableau de bord en ressources informationnelles mentionne que le projet n'est pas terminé et qu'il devait se terminer le 30 juin 2015. L'indicateur d'échéancier est à 25 %. Est-ce que le ministre peut nous donner l'heure juste sur le projet?

- 94) M. Caire (La Peltrie) – **6 octobre 2015**  
Au président du Conseil du trésor

Projets informatiques :

1. Le Centre de services partagés du Québec a procédé à l'acquisition et la mise en place d'une infrastructure intégrée de virtualisation de postes de travail. Le 13 mai 2015, il y avait 533 700 \$ de dépensés. Aujourd'hui, le projet est terminé pour un montant de 5 019 300 \$ avec un dépassement de délais et de coûts.

L'organisme mentionne « que les travaux d'arrimage de la solution aux infrastructures technologiques du CSPQ ont excédé les coûts planifiés ». Il n'y a donc pas d'explication précise. Comment, en quelques mois, le CSPQ a-t-il dépensé plus de 4 millions et dépassé les coûts autorisés?

2. La virtualisation des serveurs d'infrastructures de la solution d'affaires SAGIR est en production au Centre de services partagés du Québec. Le projet qui devait se terminer le 31 mars 2015 est reporté au 30 juin 2015. Selon le tableau de bord en ressources informationnelles, l'indicateur d'échéancier indique 8,5 % et le projet est complété à 40 % malgré le voyant vert.

L'organisme précise que la date de fin révisée permettra un meilleur arrimage avec les activités et le calendrier du client, sans impact sur les coûts et la portée. Comment le projet pourrait-il ne pas engendrer de dépassement de coût et d'échéancier si la date de fin révisée est déjà passée et que le projet n'est pas terminé?

3. Le Centre de services partagés du Québec a développé le système Masse et Centrage pour communiquer directement les modifications de masse des aéronefs et maintenir un registre des changements de masse des aéronefs. Lors de la dernière mise à jour du tableau de bord des ressources informationnelles, la date de fin révisée était le 31 mars 2015. Aujourd'hui, la nouvelle date est le 1er juin 2015 et le projet n'est toujours pas terminé.

L'indicateur de variation indique 22,5 % et l'explication se résume à « la date de fin a été reportée pour couvrir la période post implantation de l'application. » Comment expliquer que la date de fin révisée est terminée et que l'explication touche le projet terminé?

4. Le projet de mise à niveau de Oracle BD et OAS-ATW devait se terminer le 31 mars 2015. Le projet a été reporté au 30 septembre 2015. L'indicateur d'échéancier indique 27,3 % et l'organisme explique que la « révision de l'échéancier pour un meilleur arrimage avec les activités et le calendrier du client. Sans impact sur les coûts et la portée. »

Comment peut-on modifier un échéancier de plusieurs mois sans impact sur les coûts et la portée? Le ministre peut-il nous confirmer qu'aucun fonctionnaire du CSPQ n'a travaillé davantage à cause du report de l'échéancier de ce projet?

5. Le Centre de services partagés du Québec voulait se doter d'un nouveau système de gestion pour ses opérations aériennes, en mode service, en remplacement du système actuel désuet. Le projet devait se terminer le 6 mars 2015, mais la date de fin révisée a été remplacée par le 31 mars 2015.

Le projet n'est toujours pas complété et l'indicateur d'échéancier indique 2,4 %. Il n'y a aucune explication de l'organisme sur les écarts. Étant donné que le CSPQ va se départir des opérations aériennes, va-t-il terminer le projet informatique et qu'est-ce qui explique l'écart?

6. Le rehaussement des antivirus au Centre de services partagés du Québec devait se terminer le 31 mars 2015 mais la date de fin révisée a été modifiée pour le 30 septembre 2015. La variation d'échéancier est de 25,5 %. L'organisme explique que la « révision de l'échéancier, causée par l'obligation constatée de déployer manuellement l'antivirus. Sans impact sur les coûts et la portée de l'autorisation précédente. »

Ce projet a été autorisé le 4 janvier 2013 pour plus de 2 millions de dollars. Comment l'implantation manuelle de l'antivirus peut se faire sans dépassement de coûts alors que le projet incluait un déploiement à distance? Combien de fonctionnaires ont été mobilisé pour rehausser les antivirus dans l'ensemble des infrastructures gérées par le CSPQ?

7. Le projet de migration de la DGSAGIR aux outils PPM-RSO5-IGE-REQ-QRG du Centre de services partagés du Québec devait se terminer le 31 mai 2015. Le projet n'est pas terminé et le tableau de bord en ressources informationnelles indique un voyant vert et une variation de 0 % dans l'indicateur d'échéancier.

Comme l'organisme ne mentionne aucune explication sur les écarts, le ministre peut-il nous indiquer pourquoi le projet n'est encore terminé?

8. Le projet de mise à niveau WebSphere Portail et Application Server (WAS) – Volet clicSécur devait se terminer le 31 mars 2015. Il a été reporté au 31 mai 2016. L'organisme explique que la « première déclaration était basée sur une évaluation préliminaire. Le projet aurait dû être déclaré après le dépôt de l'architecture détaillée, ce qui explique la variation des coûts et de l'échéancier. Les écarts importants entre l'évaluation préliminaire et détaillée ont nécessité des démarches auprès du client. À la suite de ces démarches, la décision de continuer a été prise. »

Selon le tableau de bord, le projet de rehaussement de l'infrastructure d'accès Internet dont les Proxy ISA2004 a modifié sa date de révisée pour la même raison.

L'indicateur d'échéancier indique une variation de 75,5 % et celui de coût de 106,5 %. Le projet autorisé en avril 2013 est complété à 40 %. Le ministre peut-il nous donner une idée de la hauteur du dépassement de coûts? De plus, l'organisme mentionne que la première déclaration était basée sur l'évaluation préliminaire. Combien d'autres projets informatiques sont basés sur l'évaluation préliminaire?

9. La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances implante SGR2 L2 et SGR 3. Le projet devait se terminer le 31 décembre 2014, mais la date de fin révisée a été modifiée pour le 12 décembre 2015 sans aucune explication de l'organisme.

Les voyants concernant le coût et l'échéancier sont verts et malgré la stagnation du pourcentage d'avancement du projet, il n'y a aucun jour de suspension d'indiqué. Est-ce que le ministre peut nous faire un état de situation réel du projet d'implantation de SAGIR RG (SRG2 L2 et SRG3) à la CARRA?

10. Le Centre de services partagés du Québec a démarré un projet en juin 2014 afin d'optimiser la gestion des accès physiques grâce à l'uniformisation des procédures et des façons de faire. Le projet devait se terminer le 31 mars 2015, mais il vient d'être reporté au 30 septembre 2015. L'indicateur d'échéancier indique une variation de 50 %.

L'organisme explique que la date du projet a été reportée « en raison des compressions budgétaires de 2014-2015 ». Or, le rapport de l'UPAC de septembre 2015 recommande de « restreindre les accès des consultants aux locaux et aux renseignements jugés essentiels pour réaliser leur mandat ».

Comment le ministre peut-il expliquer qu'on reporte un projet en ressources informationnelles sur la sécurité alors que l'UPAC recommande de renforcer ce volet?

11. Le rehaussement de EPM 2007 à PPM 2013 est un projet qui permettra de passer de la version 2013 car celle de 2007 ne sera plus supporté par le fournisseur. Le projet devait se terminer le 28 février 2015 mais il est reporté au 31 octobre 2015 car « De nouvelles exigences dans le processus d'acquisition des licences nécessaires au projet ont fait en sorte de devoir le reporter de quelques mois afin de permettre à l'équipe de réalisation de finaliser un autre projet dont l'échéance ne pouvait pas être reportée. »

L'équipe de réalisation du projet est la même qu'un autre projet selon le tableau de bord en ressources informationnelles. Est-ce que le ministre peut nous dire si l'équipe est constituée de ressources externes et quelles sont les nouvelles exigences dans le processus d'acquisition des licences?

12. Le Centre de services partagés du Québec a procédé à l'acquisition et la mise en place d'une infrastructure intégrée de virtualisation de postes de travail. Le 13 mai 2015, il y avait 533 700 \$ de dépensés. Aujourd'hui, le projet est terminé pour un montant de 5 019 300 \$ avec un dépassement de délais et de coûts.

L'organisme mentionne « que les travaux d'arrimage de la solution aux infrastructures technologiques du CSPQ ont excédé les coûts planifiés ». Il n'y a donc pas d'explications. Comment, en quelques mois, le CSPQ a-t-il pu dépenser plus de 4 millions et dépasser les coûts autorisés?

13. Le Centre de services partagés du Québec a autorisé un projet d'acquisition et de mise en place d'une solution d'orchestration des travaux en lots le 1er avril 2013. Au 13 mai 2015, le projet devait être terminé depuis deux mois, mais il n'était réalisé qu'à 50 %. Aujourd'hui, le tableau de bord en ressources informationnelles indique une variation de 81,2 % dans l'échéancier et un report du projet le 31 mars 2016.

L'organisme explique que le report découle des résultats d'appels d'offres non concluants. Après deux ans et près d'un million dépensé, quelles sont les modifications aux projets et pourquoi les appels d'offres sont-ils non concluants?

14. Le Centre de services partagés du Québec a démarré une mise à niveau de la solution de gestion des inventaires de pièces aéronautiques (progiciel Winair) le 20 juin 2014. Le projet devait prendre fin le 31 mai 2015. En date du 28 septembre 2015, le projet est encore réalisé à 26 % et le tableau de bord en ressources informationnelles indique un voyant vert et une variation de 8,9 % dans l'indicateur d'échéancier.

L'organisme ne mentionne aucune explication pour justifier le retard dans la livraison du projet. Le ministre peut-il nous donner les explications absentes sur le tableau de bord?

15. Le projet de remplacement des pare-feu de la Société québécoise des infrastructures devait se terminer le 31 mars 2015. Au 13 mai 2015, le projet était encore en préparation. Actuellement, le projet est terminé avec un dépassement de coût.

L'organisme ne mentionne aucune explication et les voyants du coût et de l'échéancier sont verts. Le ministre peut-il nous donner les explications manquantes de la SQI?

- 95) M. Bonnardel (Granby) – **20 octobre 2015**  
Au ministre du Travail

Conformément à la Loi sur les décrets de convention collective, les entreprises en entretien d'édifices publics doivent respecter le décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics dont l'application est assurée par le Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics.

Il s'avère que pour pouvoir soumissionner sur des contrats gouvernementaux, une entreprise en entretien d'édifices publics doit être incorporée. Or, comme c'est souvent le cas pour les petites entreprises, les actionnaires de ces entreprises travaillent aux opérations. Selon le Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics, ils deviennent donc de simples employés salariés et sont, par conséquent, assujettis au décret.

Une compagnie d'entretien de ma circonscription a été mise à l'amende par le Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics parce que les propriétaires de l'entreprise n'avaient pas, conformément à l'article 8 du décret, reçu leurs paies de vacances, soit 6 % de leurs gains. Or, comme ils sont les seuls employés de l'entreprise, ils ont choisi, pour des raisons économiques et pratiques, de ne pas prendre de vacances.

En plus d'être forcée à verser les paies de vacances aux deux actionnaires, la compagnie s'est vue imposer des frais de réclamations représentant 20 % des montants versés.

Est-ce vraiment dans l'esprit de la loi que d'appliquer ces règles aux propriétaires travaillant dans leurs propres entreprises? Le ministre est-il au fait de cette situation et est-il en accord avec?

- 96) M. Lisée (Rosemont) – **20 octobre 2015**  
Au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La phase 2 de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées devait être lancée en juin 2014, mais elle se fait toujours attendre. Une des mesures prévues dans la phase 1 de la Stratégie était le rehaussement du financement de la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT – action 44), qui facilite l'embauche et le maintien d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard et favorise l'égalité d'accès au marché du travail pour les personnes handicapées.

Rappelons que le programme 1 du MESS, duquel provient le financement de cette stratégie, a été amputé de plus de 17 M\$ en 2014-2015 et de 12,8 M\$ en 2015-2016. En réponse à une question posée le 16 septembre 2014, le ministre a été incapable de confirmer que les contrats d'intégration au travail feraient partie des mesures reconduites dans la phase 2 de la Stratégie. Il a également été incapable de préciser l'échéancier qu'il s'est fixé. Nous lui avons donc reposé la question le 26 février 2015. Le ministre nous a alors indiqué que l'échéancier de la phase 2 de la Stratégie était en révision. Dix-huit mois plus tard, nous attendons toujours des réponses.

Quel est l'échéancier du ministre pour le lancement de la phase 2 de la Stratégie?

Peut-il confirmer que les CIT feront partie des mesures de la phase 2 de la Stratégie et qu'ils seront financés de manière à permettre à davantage de personnes d'en bénéficier?

97) M. Lisée (Rosemont) – **20 octobre 2015**

À la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique

Le 16 septembre 2014, nous avons questionné la ministre sur le rapport du Protecteur du citoyen portant sur la contribution financière au placement (publié en 2013). Nous lui avons notamment demandé de nous indiquer quel était l'échéancier qu'elle s'était fixé pour mettre en place l'ensemble de ces recommandations. En réponse à nos questions sur l'état d'avancement des travaux, le 6 octobre 2014, la ministre a reconnu le caractère inéquitable des dispositions réglementaires actuelles relativement à la contribution financière au placement d'enfants mineurs. Elle a mentionné son intention de revoir le Règlement d'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-5, r.1), ainsi que de mettre sur pied un groupe de travail pour préparer un plan d'action permettant de donner suite au rapport du Protecteur du citoyen.

Est-il toujours dans l'intention de la ministre de revoir ce règlement?

Si oui, quel est son échéancier?

À quel moment le nouveau règlement sera-t-il en vigueur?

Combien de rencontres a tenues le groupe de travail mis en place par la ministre?

Nous souhaitons obtenir copie du plan d'action élaboré par ce dernier.



Lors d'une relance de notre part le 26 février 2015 quant à l'avancement de ces travaux, la ministre nous a indiqué, le 2 avril suivant, que :

« La mise en œuvre des recommandations du Protecteur du citoyen pourrait également nécessiter des modifications à des lois notamment pour permettre d'accéder aux données fiscales des parents dont une contribution est exigée. Comme il s'agit d'une loi qui ne relève pas du MSSS, des consultations avec d'autres ministères pourraient être requises.

Le Protecteur du citoyen souhaite être informé à nouveau de l'état d'avancement des travaux le 16 octobre 2015. Ainsi, le MSSS verra à transmettre un tableau de suivi mis à jour et à planifier une nouvelle rencontre. »

De telles consultations avec d'autres ministères ont-elles eu lieu?

Si oui, avec quel(s) ministère(s)?

Qu'en est-il ressorti?

Quel est l'échéancier du gouvernement quant à la modification d'autres lois?

Nous souhaitons obtenir copie du tableau de suivi préparé à la demande du Protecteur du citoyen et mis à jour.

La ministre a également indiqué que :

« L'ensemble des travaux définissant les orientations permettant de donner suite aux recommandations du Protecteur du citoyen seraient complétés au cours de l'été 2015. Le gouvernement proposera par la suite des modifications législatives et réglementaires nécessaires. »

Ces travaux sont-ils terminés, tel que cela était prévu?

Quand seront présentés aux membres de l'Assemblée nationale les changements législatifs et réglementaires requis?

Le Règlement date d'il y a 30 ans. Quand les parents concernés verront-ils enfin le nouveau règlement?

- 98) M. Lisée (Rosemont) – **20 octobre 2015**  
À la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique

En décembre 2014, la ministre rendait public un rapport intitulé Les activités socioprofessionnelles et communautaires : État de la situation et actions convenues pour l'amélioration des services. Ce rapport dressait un portrait des différents services offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience physique à la fin de leur scolarisation, et soulevait des enjeux préoccupants au regard de leur intégration sociale et professionnelle. Le rapport présentait les 14 actions suivantes afin d'améliorer la situation de ces jeunes de 21 ans et plus :

« 1. Mettre en place un comité interministériel. Ce comité est composé du MSSS, du MELS et du MESS, auxquels se joindront au besoin le MTQ et le MF. Il sera coordonné par le MSSS. Il a comme mandat de soutenir le développement et la consolidation d'une vision commune entre les ministères, d'assurer le suivi des travaux, de convenir de la manière dont seront traitées les autres préoccupations soulevées, de discuter des difficultés qui pourraient survenir dans le cadre des travaux et de veiller à l'évaluation des interventions en vue de développer l'expertise et d'ajuster les pratiques au besoin.

2. Soutenir le développement d'une vision commune, en rédigeant un document qui décrit et explique les trajectoires possibles selon les projets de vie des personnes afin de présenter cette compréhension aux différents réseaux.

3. Diffuser le document sur les trajectoires dans chacun des réseaux.

4. Concevoir un guide de soutien destiné à l'ensemble des intervenants des réseaux pour favoriser une démarche de transition de l'école vers la vie active en se donnant une vision commune, en s'appuyant sur les principes directeurs favorisant une transition de qualité, en s'assurant de l'engagement de tous les acteurs, en déterminant les rôles et les responsabilités de chacun et en soutenant, le cas échéant, le développement d'un outil commun.

4.1 Diffuser le guide au sein des différents réseaux.

4.2 Déterminer les modalités de suivi de la mise en œuvre de la démarche de la transition de l'école vers la vie active.

5. Prendre des mesures afin d'éviter que des jeunes ayant une déficience dont la scolarisation se termine en juin 2015 ne se retrouvent sans un réseau de soutien, particulièrement ceux demandant un encadrement quotidien.
  - 5.1 Convenir des modalités de transmission de l'information et les communiquer aux réseaux de l'éducation et à celui de la santé et des services sociaux.
  - 5.2 Référer régionalement ou localement les élèves demandant un encadrement quotidien.
  
6. Préciser les orientations et clarifier les rôles et responsabilités à l'égard des activités de jour.
  - 6.1 Déterminer les lignes directrices devant encadrer l'offre de service concernant les activités de jour au sein du réseau de la santé et des services sociaux.
  - 6.2 Élaborer un cadre régional d'organisation des services d'activités de jour.
  - 6.3 Établir un plan de mise en œuvre de la nouvelle organisation des services, en évitant les ruptures de services.
  - 6.4 Établir les mécanismes de suivi et de reddition de compte aux différents paliers de gestion.
  
7. Examiner les besoins en matière de conciliation travail-famille des familles qui doivent composer avec la présence d'un adulte handicapé n'ayant pas l'autonomie nécessaire pour demeurer seul à la maison.
  
8. Dans le contexte de renouvellement du programme d'études Intégration sociale à la formation générale des adultes, expérimenter et documenter une approche partenariale d'engagement entre les organismes du réseau du MELS, du MESS et du MSSS, pour soutenir la réalisation du projet de vie de l'adulte et sa participation sociale.
  
9. Promouvoir auprès des ministères partenaires les services d'éducation populaire inscrits au régime pédagogique de la formation des adultes.
  
10. Dans le cadre de la nouvelle Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, renforcer le soutien aux organisations offrant des services adaptés aux personnes handicapées et soutenir les actions concertées qui favorisent l'adoption et le maintien d'un mode de vie physiquement actif auprès de ces personnes.

11. Élaborer et mettre en œuvre un cadre de référence national MESS-MSSS orientant la conclusion d'ententes de services locales et régionales entre les établissements et organismes des deux réseaux. Ce cadre permettra de clarifier l'offre de service du MESS et du MSSS, de préciser les rôles et responsabilités des établissements et organismes impliqués dans les deux réseaux en matière d'accueil, d'évaluation, de référence d'un réseau à l'autre, de suivi, d'accompagnement et d'interventions conjointes auprès des personnes ayant une déficience.

12. Soutenir l'amélioration des services de transport, notamment en milieu rural, par une meilleure coordination des services à l'échelle de la région et la mise en place d'interconnexions entre les services contigus.

13. Améliorer l'accès aux activités de jour au sein du réseau de la santé et des services sociaux et en assurer le suivi.

14. Poursuivre l'amélioration de l'arrimage des services et mesures du MSSS et du MESS dans le cadre et à la suite des travaux qui seront effectués. »

Quel est l'état d'avancement de la mise en œuvre de chacune de ces recommandations?

Quel échéancier se donne la ministre pour compléter l'application de chacune?

Combien de rencontres du comité interministériel ont eu lieu depuis sa mise sur pied?

Quelles sommes ont été octroyées afin de mettre en œuvre ces recommandations?

99) M. Lisée (Rosemont) – **20 octobre 2015**

À la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique

Nous avons récemment interpellé le gouvernement à propos de cas d'élèves à besoins particuliers qui se retrouvent sans services à l'école. Une entente de complémentarité existe entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé mais, dans les faits, elle n'est que très peu appliquée par manque de ressources et parce que plusieurs intervenants ignorent jusqu'à son existence.

Il est néanmoins nécessaire et urgent qu'on applique véritablement l'entente de complémentarité entre les deux ministères afin de soutenir adéquatement nos enfants en difficulté, et que ces derniers puissent recevoir, au moment opportun, les services que requiert leur situation.

Pour chacune des régions, dans combien de cas l'entente MELS-MSSS a-t-elle été appliquée au cours des cinq dernières années?

Combien de plans d'intervention et de plans de services individualisés et intersectoriels ont été élaborés au cours de la dernière année? Au cours des cinq années précédentes?

Quel est le taux de respect et d'application de ces plans?

Combien de rencontres ont eu lieu pour chacune des tables régionales MELS-MSSS, qui ont pour mandat de coordonner les rôles et les responsabilités de chacun, au cours de la dernière année?

## Partie 6

### PRÉAVIS

#### I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

##### Projets de loi du gouvernement

- a) 20 octobre 2015  
Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique – *ministre du Tourisme*.

##### Projets de loi publics au nom des députés

- b) 20 octobre 2015  
Loi visant à mettre fin aux frais accessoires par la modification de diverses dispositions législatives – *députée de Taillon*.
- c) 20 octobre 2015  
Loi concernant la protection des lanceurs d'alerte – *députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques*.

##### Projets de loi d'intérêt privé

#### II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Loi sur les activités funéraires – *ministre de la Santé et des Services sociaux*.